



FEDERATION CENTRAFRICAINE DE BASKET-BALL



DIRECTION TECHNIQUE

TOURNOI PRESAISON

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
UNITE-DIGNITE-TRAVAIL

Bangui, le 16 JUIN 2024

TOURNOI DE PRESAISON 2024

2 POULES DE 7 (8) EQUIPES

| POULE A | | POULE B | |
|---------|-------------|---------|----------|
| 1 | BSC | 1 | NEW TECH |
| 2 | ZARASCLO | 2 | TONDEMA |
| 3 | ASOPT | 3 | ABEILLES |
| 4 | TRESOR | 4 | BEAC |
| 5 | TONGOLO | 5 | MAZANGA |
| 6 | CASTOR CITY | 6 | PLATEAU |
| 7 | BEA AFRICA | 7 | GOSPEL |
| 8 | RED STAR | 8 | |

1ère Journée

| | | | |
|---------|--------------|--------------------------------|------------------|
| Match 1 | TRESOR (8) | Vendredi 21 juin à 15h00 | MAZANGA (9) |
| Match 2 | BEAC (7) | Vendredi 21 juin à 16h30 | TONGOLO (10) |
| Match 3 | ABEILLES (6) | Samedi 22 juin à 13h30 | PLATEAU (11) |
| Match 4 | ASOPT (5) | Samedi 22 juin à 15h00 | CASTOR CITY (12) |
| Match 5 | ZARASCLO (4) | Samedi 22 juin à 16h30 | GOSPEL (13) |
| Match 6 | TONDEMA (3) | Dimanche 23 juin à 15h00 | BEA AFRICA (14) |
| Match 7 | NEW TECH (2) | Dimanche 23 juin à 16h30 | RED STAR (15) |
| | BSC (1) | EXEMPT OU EQUIPE NON QUALIFIEE | |

2ème Journée

| | | | |
|----------|-------------|--------------------------------|----------|
| Match 8 | BSC | Mardi 25 juin à 16h30 | GOSPEL |
| Match 9 | ZARASCLO | Mercredi 26 juin à 16h30 | PLATEAU |
| Match 10 | ASOPT | Jeudi 27 juin à 16h30 | MAZANGA |
| Match 11 | TRESOR | Vendredi 28 juin à 15h00 | BEAC |
| Match 12 | TONGOLO | Vendredi 28 juin à 16h30 | ABEILLES |
| Match 13 | CASTOR CITY | Samedi 29 juin à 15h00 | TONDEMA |
| Match 14 | BEA AFRICA | Samedi 29 juin à 16h30 | NEW TECH |
| | RED STAR | EXEMPT OU EQUIPE NON QUALIFIEE | |

ELIMINATOIRES

| 1/4 de Finale LUNDI 1 JUILLET | 1/2 de Finale VENDREDI 5 JUILLET 15H00 | FINALE DIMANCHE 7 JUILLET 16H00 | 1/2 de Finale VENDREDI 5 JUILLET 16H30 | 1/4 de Finale MARDI 2 JUILLET |
|----------------------------------|--|---------------------------------------|--|----------------------------------|
| 1. <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | 2. <input type="text"/> |
| 8. <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | 7. <input type="text"/> |
| MERCREDI 3 JUILLET | | | JEUDI 4 JUILLET | |
| 5. <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | 6. <input type="text"/> |
| 4. <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | 3. <input type="text"/> |

Siège : Palais des sports, avenue des Martyrs BP. 141- Bangui – Tél. : +236 72 56 33 45 & 75 17 54 34/
Email : mobeyina@gmail.com / WhatsApp : +236 74070721/ N° de compte : ECOBANK 001014290062091

LANOCA

LES AUTRES NOUVELLES DE CENTRAFRIQUE

N° RCCM: CA/BG/2021A605 Tel: (+236) 75030894/ 72550168 Mail: journalanoca@gmail.com
Directeur de Publication: Arsène-Jonathan MOSSEAVO/ Compte bancaire: BPMC 37102775401-08
Suivez LANOCA sur: <http://lanoca.over-blog.com>

Analyse des points forts et des points faibles de l'APPR-RCA et de la stratégie de Luanda



CEMAC-UEAC

Six pays, engagés dans un équilibre économique et politique dans la sous-région

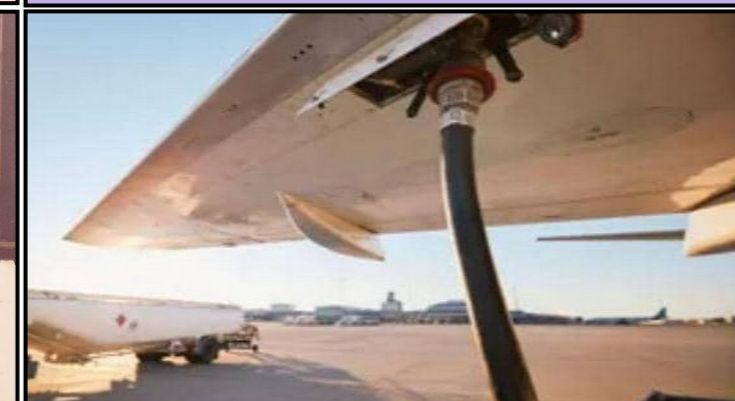


Justice et corruption

La lutte contre la corruption dans le domaine judiciaire est lancée

Crise d'hydrocarbure

Comment distinguer le vrai du faux dans l'affaire Total-Tamoil ?



Entrepreneuriat féminin

FAFECA 2023-2024 : Faits et chiffres

SOMMAIRE

- Comment distinguer le vrai du faux dans l'affaire Total-Tamoil ?...page 2
- CEMAC-UEAC : Six pays qui s'engagent à maintenir un équilibre économique et politique dans la sous-région...page 3
- La lutte contre la corruption dans le domaine judiciaire est lancée ...Page 3
- Analyse des points forts et des points faibles de l'APPR-RCA et de la stratégie de Luanda ...Page 4
- Guerre en Ukraine : la mascarade du « sommet » pour la paix en Ukraine : un nouveau fiasco de Zelensky...Page 5,6
- Annonce FAFECAPage 7
- Basketball: Calendrier pré saison....Page 8



LANOCA

Directeur de Publication et de rédaction
Arsène- Jonathan MOSSEAVO

Secrétaire de rédaction
Steven LANZARAS

Rédacteur
Diane Marème
Katrine Vardysky
Clem Patrick
Gambe
Husseini Mahamat
Terence Gavenne

Hénoc Hector DOTIGUI
Point de Vente
Kiosque GEPPIC/ Centre-ville

Distribution
Louis Maurice SER-VICE

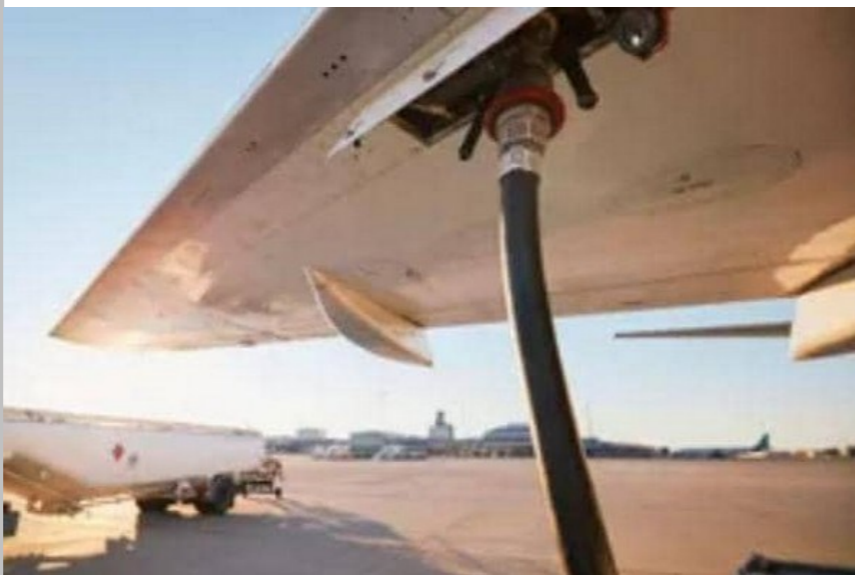
Infographie et PAO
Rachid Medhi Ahmed

Imprimerie
Dauphin Royal

JOURNAL LANOCA
L'actualité Nouvelle de l'Afrique Centrale

Comment distinguer le vrai du faux dans l'affaire Total-Tamoil ?

Le ministère de l'énergie a été confronté à une crise de confiance et de partenariat avec Tamoil, la compagnie qui succède à Total pour fournir du carburant en République centrafricaine. Une dette dissimulée par Total à Tamoil est un peu plus de deux milliards (2) de FCFA et 200 millions FCFA au titre de l'amende infligé par le Ministre Piri contre Tamoil assortie de réquisition de certaines stations Tamoil. La partie centrafricaine a été profondément choquée par cette attitude, dont la nouvelle entreprise, Tamoil, assume les responsabilités.



Le 19 juin 2024, le ministère de l'énergie s'est renforcé lors d'une réunion organisée au sein du ministère, sous la présidence du ministre d'Etat chargé de la justice, Arnaud Djoubaye Abazène. « On a convoqué le directeur général de Tamoil, M. Clovis Kape, afin qu'il puisse s'expliquer sur une note qu'il a envoyée aux compagnies aériennes concernant l'absence de JET A1 dans les dépôts habituels pour l'approvisionnement des aéronefs. Mais pourquoi cela ? », a demandé le Ministre de l'énergie, Bertrand Arthur Piri. D'après le Ministre Piri, le directeur général de Tamoil, n'a pas pu répondre à cette question. Dans un article écrit par les communicants du ministère de l'énergie qui circule sur les réseaux sociaux, cette annonce de Tamoil a été considérée comme une

« déstabilisation du pays ». « Qu'est-ce que Tamoil veut réellement ? », s'est encore une fois demandé le Ministre Piri lors d'un entretien en sango, donné aux journalistes, à la fin de la réunion du 19 juin. Il a été ordonné de mettre aux arrêts le directeur général de Tamoil, M. Clovis Kape. Le dé s'est étendu, et l'affaire a pris une autre direction. Quelques heures plus tard, M. Clovis a été libéré. Sur les réseaux sociaux, les communicants du ministère de l'énergie ont diffusé un article intitulé « INACCERATION DU DG DE TAMOIL EX TOTAL : UNE DECISION LOUABLE POUR LA DIGNITE DE LA RCA », avec des commentaires à l'encontre du DG de Tamoil : « Le DG de Tamoil/ex Total a sérieusement entaché l'image de la RCA en diffusant des informations erronées sur la disponibilité du carburant d'aviation ». Comment distinguer la vérité des fausses informations à travers ces publications qui circulent sur les réseaux sociaux contre le directeur général de Tamoil? La haute hiérarchie de Tamoil n'a pas encore réagi. Pour le moment, l'avocat de Tamoil, Herman Ekomo, qui a été contacté par notre rédaction, a refusé de se prononcer sur cette affaire : « Je n'ai rien à dire », a déclaré Me Ekomo. Le ministère de l'énergie a choisi la société Tristar pour fournir les aéronefs. Le feuillet est rempli d'incompréhension concernant les divers épisodes. Selon le citoyen averti, chacun agit en fonction de ses propres intérêts. Attendons de découvrir la suite.

AJM
Image d'archives



FAFECA 2023-2024: FAITS ET CHIFFRES



Participation des femmes entrepreneurs de la République Centrafricaine au Salon International de l'Entrepreneuriat Féminin à Douala (Cameroun)

Des Femmes Entrepreneures de la République Centrafricaine ont participé à la première édition du Salon International de l'Entrepreneuriat Féminin, qui s'est tenu du 03 au 07 octobre 2023 à Douala au Cameroun. Plus de 70 femmes entrepreneurs Centrafricaines ont eu l'opportunité de représenter leur pays lors de cet



Organisation d' « Octobre Rose » pour sensibiliser et garantir la santé de la femme

Le mois d'octobre a été marqué par une campagne de sensibilisation, intitulée "Octobre Rose", visant à sensibiliser les femmes sur l'importance de la prévention et du dépistage du cancer du sein. Sous le thème "Des femmes entrepreneures en bonne santé, un devoir et une exigence", cette initiative a mobilisé l'ensemble de notre réseau pour informer, sensibiliser et éduquer sur les gestes qui sauvent face à cette maladie. Cette campagne a touché 200.000 personnes.



La première édition de la campagne « Consommons Local », une marque de la FAFECA

En novembre 2023, la FAFECA a organisé une campagne visant à valoriser la consommation des produits locaux dans les villes de Bangui, Baoro, Bouar, Baboua, Boda, Boganda et Boganangone. Plus de 700 femmes ont été formées. 07 foires d'opportunités d'affaires ont permis aux femmes entrepreneurs d'exposer plus de 3.500 tonnes de produits agricoles et de réaliser une recette de plus de 15.000.000 FCFA grâce aux ventes réalisées. Cette sensibilisation menée tout au long de la campagne a touché plus d'un



Le Salon National de l'Entrepreneuriat Féminin (SANEF) en chiffres

La première édition du Salon National de l'Entrepreneuriat Féminin (SANEF), s'est déroulée du 4 au 9 mars 2024 à Bangui, sous le haut patronage du Président de la République Faustin Archange Touadera. Chiffres clés: Plus de 1.500 femmes entrepreneurs des 20 préfectures; 20 participantes de la Diaspora; 75 panélistes dont 10 experts internationaux; 100 stands d'exposition pour 1000 exposantes; plus de 1



Notre préoccupation, c'est la formation des leaders

102 femmes entrepreneurs membres de la FAFECA ont participées a des conférences internationales sur l'entrepreneuriat (Cameroun, Congo, Chine, Égypte, Iran, Benin, et Maroc). Plus de 2.700 femmes des 20 préfecture ont reçues de formation pratique en leadership entrepreneurial, en éducations financière, en élaboration et gestion des projet et en mobilisation des ressources en marge de la campagne nationale sur



Le BootCamp était une expérience exceptionnelle

La première édition du Bootcamp National des femmes agri preneuses, organisée par la Fédération des Associations des Femmes Entrepreneures de la République Centrafricaine (FAFECA), s'est tenue à Damara du 25 avril au 1 mai 2024. Un total de 200 femmes agri preneuses venues de Bangui, Boali, Bossembele, Yaloke, Bossemptele, Baoro, Bouar, Baboua, Bozoum, Boganangone, Boganda, Boda, Damara et Bogangolo ont participé à cet événement très pratique durant une semaine.

FAFECA: MISSION, VISION

La mission de la FAFECA est d'élever le niveau de l'entrepreneuriat féminin et lui donner les moyens d'être plus visible dans la société. Elle travaille activement pour créer un environnement favorable à l'entrepreneuriat féminin. La femme entrepreneure Centrafricaine soit compétitive dans le pays et capable de gagner des parts de marchés

NOS PARTE-

Suite de la page 5 évidence les réels objectifs de la réunion en Suisse.

L'absence de la Russie

Dès l'annonce par Kiev de l'idée de l'organisation d'un sommet pour la paix - et ceci avec le refus catégorique de la présence de la Russie - il était déjà clair qu'il s'agirait principalement d'une réunion de plus du camp « atlantiste » accompagnée des pays-vassaux qui n'auront aucun droit d'exprimer une position qui ne serait pas celle prescrite par les puissances étrangères qui les dominent. De même, de toute évidence et connu d'avance, toute réunion « pour la paix » sans la présence du protagoniste ne donnera strictement aucun résultat qui ferait approcher le jour de la cessation du conflit armé en Ukraine.

Sans attendre la suite de la mise en scène, Moscou a qualifié cette initiative de Kiev de farce qui n'aura pas la moindre incidence sur les initiatives russes entreprises face au bloc de l'OTAN et de ses suppléants locaux sur le territoire ukrainien.

La pratique connue dans l'histoire des conférences pour la paix dans le cadre des conflits armés est sans équivoque. Leurs tenues sans la présence d'un des participants-clé au conflit ne sont possibles qu'à une condition : que la partie absente est militairement anéantie, ou en train d'être anéantie, et se situe sous la bonne grâce des vainqueurs qui décident souverainement du destin du vaincu.

La réalité du conflit en Ukraine se situe exactement à l'opposé des narratifs imaginaires propagés par les instigateurs du « sommet » suisse pour la paix : c'est bien la partie se situant en phase finale de la déroute et de l'anéantissement qui s'est permise d'occuper la place qui n'est pas la sienne - celle de la force dominante.

Cela étant, les réels objectifs de Kiev dans l'organisation du « sommet pour la paix » n'ont jamais été autres que la

condamnation par la majorité mondiale de la Fédération de Russie en tant que « pays-agresseur ». L'objectif lamentablement a échoué, une fois de plus.

Constatant en temps réel le grand échec dans la démarche de Kiev et en faisant une tentative de l'atténuer, les hauts représentants du bloc « atlantiste » ont commencé à parler de la nécessité d'une nouvelle conférence pour la paix, cette fois-ci en présence des représentants de Moscou. Notamment, dans la soirée de la première journée de réunion, le 15 juin, la présidente suisse Viola Amherd, a qualifié d'impensable l'intention de Kiev de négocier un accord de paix sans la participation de la Russie : « Nous comprenons bien qu'un processus de paix sans la Russie est impensable. Une solution à long terme doit inclure les deux parties ».

La montagne a accouché d'une souris

Pour le pouvoir ukrainien, le seul objectif qui valait réellement la peine d'organiser un « sommet sur la paix en Ukraine » était celui que Zelenski a exposé au début du processus de l'organisation de l'événement : faire réunir les chefs d'Etat et de gouvernement de la majeure partie des pays de la planète et leur faire signer à l'unanimité une déclaration qui serait une forte condamnation de l'initiative militaire russe et l'appel du monde à la Russie de quitter les territoires considérés comme ukrainiens depuis 1991.

Sur les dix points que la partie ukrainienne a voulu traiter durant la réunion et inclure dans la résolution antirusse qui devait en résulter, seuls trois les plus neutres vis-à-vis de la Russie ont été acceptés et retenus en discussion par les participants. Kiev, épaulé par les pays de l'OTAN, a dû accepter cette grave régression dans ses espérances, faute de quoi un rejet de l'ensemble de l'initiative par de rares pays-participants réputés être indé-

pendants de l'Occident a pu avoir lieu.

Une fois le « sommet » terminé - le « Communiqué commun concernant le cadre de paix » a vu le jour. Malgré le grand sacrifice des 2/3 des principaux points du programme ukrainien, 12 pays sur les 92 pays présents en Suisse - l'Afrique du Sud, le Brésil, l'Inde, l'Indonésie, l'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes Unis, la Thaïlande, la Libye, le Mexique, l'Arménie, Bahreïn et le Vatican - ont refusé de le signer.

En parlant des 80 pays-signataires, il est également nécessaire de relativiser la représentativité mondiale de ces Etats, dont le rôle principal de toute une partie sur le « sommet » était de « faire du nombre ». Sur l'ensemble des 80 pays en question, plus de 1/4 ne sont que de très petits pays dont la totalité des populations est inférieure, par exemple, à 10% de la population d'un seul pays, tel que le Brésil. Les cinq plus petits pays-signataires du communiqué : Andorre, Liechtenstein, Monaco, Palau et Saint Marino totalisent globalement une population, dont le chiffre est inférieur à 1,5% de la population de la seule ville de Moscou.

Ne voulant pas se ridiculiser, non seulement le président américain Joe Biden a refusé de participer au prétendu « sommet » pour la paix en Ukraine, mais même sa vice-présidente Kamala Harris, envoyée en Suisse pour y faire de la figuration, a pris ses dispositions pour le quitter seulement quelques heures après son début, en faisant comprendre que des affaires plus importantes l'attendaient à Washington.

<https://nypost.com/2024/06/15/world-news/kamala-harris-returns-to-dc-after-appearance-at-ukraine-peace-summit>

(Suite au prochain numéro)

CEMAC-UEAC : Six pays qui s'engagent à maintenir un équilibre économique et politique dans la sous-région

La réunion extraordinaire du Conseil des Ministres de l'Union économique de l'Afrique centrale (UEAC) qui s'est déroulée le 20 juin 2024 à Bangui, en République centrafricaine, s'est terminée sur une note optimiste et marquée par une nouvelle dynamique d'intégration dans la zone CEMAC



Les assises d'une journée ont réuni toutes les institutions spécialisées de la commission CEMAC afin de collecter leurs commentaires afin d'améliorer le plan de transformation de la commission CEMAC et de mettre à jour les principaux documents clés qui régissent l'institution. Le comité inter-Etats a examiné ces documents lors de leur réunion qui s'est déroulée du 17 au 18 juin 2024 dans la capitale centrafricaine.

La question de l'intégration dans la sous-région de l'Afrique centrale n'est pas récente. Le Président de la Commission de la CEMAC, Baltasar ENGONGA EDJO'O, a présenté l'état des lieux de l'institution en mettant l'accent sur les principes de la CEMAC et les réformes envisagées suite à l'audit, en particulier le plan de transformation. « La CEMAC souhaite être structurée et rigoureuse », a affirmé Baltasar EN-

GONGA EDJO'O.

Le Professeur Richard FILAKOTA, président en exercice du Conseil des Ministres de l'UEAC, a exprimé son soutien à la consolidation de la gouvernance institutionnelle de la CEMAC en tant que Ministre centrafricain chargé de l'économie, du plan et de la coopération internationale. Il a expliqué qu'un important projet de réforme des instruments juridiques de la CEMAC est en cours. À la séance extraordinaire, le Conseil a étudié les trois projets de textes qui vont donner lieu à la mutation de l'institution. C'est le Plan de réforme de la Commission, le Règlement sur les procédures de passation de marchés et le Règlement financier de la Communauté.

Il est prévu que les résolutions de cette session aboutissent à une gestion efficace et efficiente des ressources de la communauté, en accord avec les recommandations du Président de la République Centrafricaine, Faustin Archange TOUADERA, Président en exercice de la CEMAC. Il a souligné l'importance d'un sens élevé du devoir, de l'orthodoxie et du respect scrupuleux en matière de gouvernance des ressources des Etats membres.

Le but du plan de transformation est de renforcer la compétitivité et d'accélérer la diversification des économies dans la zone CEMAC. La mise en place de cette nouvelle dynamique sera favorisée par un équilibre

économique et politique favorable dans la sous-région, dont la croissance est passée à 3,6 % en 2024. Le Ministre FILAKOTA s'est également fixé d'autres défis lors de ces assises, qui ont réuni tous les responsables des grandes institutions de la sous-région, ainsi que les membres des gouvernements de la RCA et de la Commission CEMAC, ainsi que les représentants consulaires et les experts. Parmi ces défis, on peut citer le retour de la Commission CEMAC, de l'Ecole inter-Etats de la Douane et de la Carte Rose à Bangui, la capitale africaine.

La fin des travaux a été marquée par un communiqué définitif.

En marge de la session extraordinaire du Conseil des Ministres de l'UEAC, il est prévu ce vendredi 21 juin 2024 toujours à Bangui, la cérémonie de dédicace du livre : « La CEMAC, nouvelle vision 2023-2028 . Diagnostic et principes directeurs - volume 1 », écrit par Baltasar ENGONGA EDJO'O, président de la Commission CEMAC.

En marge de la réunion extraordinaire du Conseil des Ministres de l'UEAC, il est prévu ce vendredi 21 juin, la cérémonie de dédicace du livre intitulé « La CEMAC, nouvelle vision 2023-2028 : Diagnostic et principes directeurs - volume 1 », par Baltasar ENGONGA EDJO'O, président de la Commission CEMAC.

Arsène Jonathan MOSSEAVO

La lutte contre la corruption dans le domaine judiciaire est lancée

La campagne de sensibilisation en milieu judiciaire a été officiellement lancée ce mercredi 19 juin au Ministère de la Justice.



Cette campagne de lutte nationale contre la corruption en milieu judiciaire a été lancée par le ministre d'Etat chargé de la Justice, de la Promotion des Droits Humains et

de la bonne Gouvernance, Dr Arnaud Djoubaye Abazène. Durant une période d'un mois, cette campagne vise à informer la population sur les démarches à suivre en cas de corruption confirmée chez les différents acteurs judiciaires.

Il est prévu d'organiser des causeries éducatives du 20 au 30 juin 2024 dans les maisons de jeunes des 4 e, 8 e et 7 e arrondissements de Bangui et à Bimbo. La campagne comprend plusieurs activités de communication. Il a déjà été demandé à l'inspection générale des services judiciaires de rédiger un rapport concernant les plaintes déposées con-

tre les acteurs judiciaires, en collaboration avec les différents responsables des professions judiciaires.

Néanmoins, cela ne signifie pas que les acteurs judiciaires centrafricains sont vulnérables à toutes les accusations de corruption judiciaire, car les justiciables doivent également être conscients que les accusations calomnieuses ou sans preuves risquent également de les amener à la justice. Il est important de préserver l'honneur des acteurs judiciaires en fournissant des preuves.

Allahrdi Aristide Allayam

Analyse des points forts et des points faibles de l'APPR-RCA et de la stratégie de Luanda

Cinq ans après la signature de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine (A.P.P.R-RCA), les évaluations continuent. Le secrétariat technique de l'APPR-RCA et la feuille de route de Luanda ont eu une réunion avec les médias le 18 mai 2024 à Bangui afin de présenter les points forts et les points faibles de la mise en place de cet accord en République Centrafricaine.



d'une grande partie du territoire. Même observation à ce sujet.

Valentine Rugwabiza, Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République Centrafricaine et Cheffe de la MINUSCA, a exprimé son soutien envers les autorités centrafricaines dans la mise en place de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République Centrafricaine (APPR-RCA) et de la Feuille de Route de Luanda. Elle a affirmé que la MINUSCA reste toujours engagée à soutenir le processus de mise en œuvre de cet accord afin de garantir une paix et une réconciliation durables dans le pays. L'Union Européenne, ainsi que d'autres partenaires techniques et financiers, soutiennent la réalisation de l'APPR-RCA et de la feuille de route de Luanda, qui est un modèle par excellence reconnu par la communauté internationale.

La mise en place de l'APPR-RCA a connu des résultats positifs importants dans le pays. Sur le plan de la sécurité, il est possible de souligner que 5000 ex-combattants ont pu déposer leurs armes, dont 1 112 ont été intégrés dans les forces de défense et de sécurité. De plus, la réinsertion de 3081 ex-combattants a été financée par la Banque Mondiale et la CEMAC. Un climat de paix est favorisé par la mise en place des FACA sur tout le territoire national, la liberté de circulation des individus et des biens, ainsi que la cohésion sociale en reconstruction et qui se renforce dans les communautés. En outre, il y a le retour des réfugiés déplacés venant de l'étranger, la disparition des sites des déplacés internes, et bien d'autres.

torze signataires de l'APPR-RCA ont été dissous le 28 avril 2023. Il s'agit de : La Renaissance est un mouvement de la Séléka Rénové pour la Paix et la Justice (SRPJ) ; Révolution et Justice (RJB), dirigé par Belanga ; le Front Populaire pour la Renaissance de la Centrafrique (FPRC), dirigé par Abdoulaye Issene ; le Front Démocratique du Peuple Centrafricain (FDPC), dirigé par Jean Rock Sobi et le Mouvement Patriotique pour le Centrafrique (MPC), dirigé par Hassan Adramane. D'autres groupes armés se manifestent.

Certains groupes armés qui ont signé l'APPR-RCA conservent toujours leurs armes et planifient des attaques sporadiques sur les positions des forces armées centrafricaines et leurs alliés russes, ainsi que des violences contre les populations civiles dans la partie ouest-nord, nord-ouest, nord-est et à l'est du pays. Il en va de même pour l'UPC d'Ali Darassa qui continue de perpétrer des actes de violence envers les civils et les militaires loyalistes.

Le Président Faustin Archange Touadera a déclaré que des résultats tangibles ont été obtenus dans le cadre du processus de paix, qui a progressé considérablement. Cette déclaration a été faite lors de la deuxième revue stratégique du processus de mutualisation de l'Accord pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine ainsi que de la Feuille de route de Luanda, le 23 octobre 2023.

Il en va de même pour l'UPC, 3R et les Antibalaka, membres de la CPC qui refuse toujours de reconnaître l'accord. Quatre ans plus tard, après l'accord de Khartoum, la paix reste fragile. Cependant, au niveau de la sécurité, des progrès ont été réalisés avec la reconquête, par les forces loyales,

La dissolution indépendante des groupes armés Cinq groupes armés sur les qua-

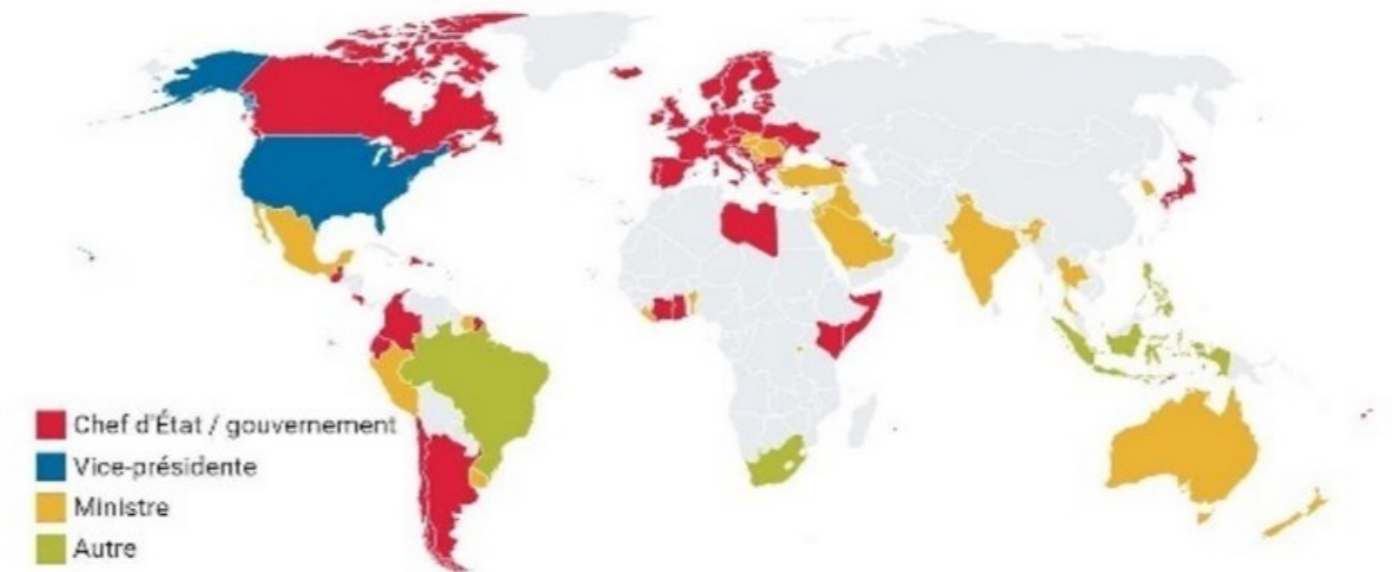
L'animation du café presse a été assurée par Guerson SAMBELE, Chargé de communication de l'APPR-RCA, en compagnie des membres de la coordination de l'APPR-RCA.

Aubin NDATA

Guerre en Ukraine : la mascarade du « sommet » pour la paix en Ukraine : un nouveau fiasco de Zelensky

Le « sommet pour la paix en Ukraine » qui s'est tenu, les 15 et 16 juin 2024, à Bürgenstock, en Suisse est terminé. Malgré les espoirs investis par Kiev dans l'événement, seul un écho déformé et inaudible des idées initialement formulées en dix points par le président ukrainien Volodimir Zelensky, il y a des mois, a vu le jour.

Participants au sommet sur la paix en Ukraine des 15-16 juin 2024



Carte: Le Grand Continent • Source: Département fédéral des affaires étrangères suisse

La représentativité de l'initiative

Les invitations au « sommet pour la paix » ont été envoyées par son organisateur qui est la Suisse à plus de 160 pays, avec l'espoir de fédérer la « majorité mondiale » derrière les positions de Zelensky, afin de contrer la réussite grandissante de la Russie dans sa confrontation avec le bloc des pays de l'OTAN sur le territoire de l'Ukraine.

Tout au long du processus de l'organisation de l'événement, des signes inquiétants l'ont accompagné en indiquant que la version finale qui aura lieu sera sensiblement éloignée de celle escomptée par Kiev. Les espoirs se sont heurtés à une réalité : près de la moitié des pays visés ont, tout simplement, ignoré l'invitation. Ils l'ont ignorée malgré l'insistance et la pression exercées par les pouvoirs occidentaux sur les

invités. Finalement, seuls 92 pays, composés à 1/3 des membres du bloc de l'OTAN et à 1/3 des pays-satellites direct de l'OTAN, ont envoyé leurs représentants en Suisse. Cela étant, une partie non négligeable de pays n'était guère représentée par les chefs d'Etat ou de gouvernement, mais par ceux, dont les fonctions paraissent parfois presque anecdotiques, vu le cadre et le niveau espéré de la discussion. Notamment, au lieu de son premier ministre, l'Australie a envoyé au « sommet » de Bürgenstock son ministre du système d'assurance des personnes handicapées - une personne plus ou moins inconnue même en Australie.

Il est à noter que selon les règles de la diplomatie, seules les réunions internationales de chefs d'Etat et/ou de gouvernement peuvent porter le dénom-

inatif de sommet. Alors, en appliquant ce terme à l'événement qui a eu lieu en Suisse, prenons-le entre guillemets, afin de ne pas déformer la réalité.

Le président colombien Gustavo Petro qui a initialement prévu d'être présent au « sommet » pour la paix sur l'Ukraine, et qui a, finalement, refusé de s'y rendre comme tant d'autres, a clairement formulé la position de tous les « absents » : la conférence, organisée pour discuter uniquement de l'initiative proposée par Kiev, ne permet aucune discussion libre qui pourrait mener à une conclusion qui ne serait pas celle prédéterminée avant même le début de l'événement. « C'est le droit international qui doit être restauré et approfondi, et non la création de blocs pour faire la guerre », a conclu Petro en mettant bien en

Suite à la page 6